



PROJET PÉDAGOGIQUE DES MERCREDIS ET DES VACANCES DU CENTRE DE LOISIRS DE BOISSEUIL (87)

1) Descriptif du centre de loisirs

L'Accueil de loisirs dépend de la mairie de Boisseuil (87) qui propose aux familles un éventail varié d'activités sportives, culturelles et de loisirs.

Le centre de loisirs se situe rue Antoine BLONDIN à Boisseuil, à proximité du groupe scolaire Guy MONNEROT et Antoine de Saint Saint-Exupéry.

L'accueil de loisirs est enregistré à la DDCS de la Haute-Vienne sous le 0870066CL000116 pour l'année scolaire 2016-2017. Il a une capacité d'accueil de 100 enfants de 3 à 17 ans

MOYENS MATERIELS

La structure dispose de nombreuses pièces d'activité :

Trois salles sont réservées à l'accueil des différentes tranches d'âge :

- une salle pour les Loulous de PS et MS
- une salle pour les Marmailoux de GS et CP
- une salle pour les Papuches de CE1 et CE2
- une salle pour les Juniors de CM1 et CM2
- une salle pour les préados/ados à partir de la 6^{ème}.

Une atelier de peinture avec un point d'eau.

Un atelier de bricolage, menuiserie.

Une salle informatique.

Un dortoir pour les maternels.

Une salle polyvalente avec écran, vidéo projecteur et espace d'exposition.

MOYENS HUMAINS

L'équipe pédagogique

Une convention est signée entre les mairies de Boisseuil et d'Eyjeaux.

60 enfants en moyenne sont inscrits les mercredis. Ils viennent essentiellement des deux communes citées. Pendant les vacances, nous accueillons également des enfants des communes limitrophes.

5 animateurs et une directrice sont employés par la mairie de Boisseuil, 2 animatrices sont employées à la mairie d'Eyjeaux. A chaque vacances scolaires, des animateurs BAFA ou stagiaires BAFA sont recrutés.

Le personnel technique

Le personnel de la restauration et d'entretien, agents de la commune de Boisseuil, collabore avec toute l'équipe pédagogique afin de faciliter la réalisation des projets et créer les conditions optimales pour l'accueil des enfants.

2) Les intentions éducatives de la commune de Boisseuil

Notre rôle est d'accompagner au mieux l'enfant dans son développement. Aux côtés des familles, de l'école et des autres intervenants, nous nous devons d'offrir un environnement propice à l'épanouissement de chaque jeune ; pour cela nous devons avoir des règles claires et précises et nous nous baserons sur :

3 grands principes éducatifs :

RESPECT :

Apprendre à respecter son corps.

Découvrir la vie en collectivité.

Grandir en adoptant des pratiques respectueuses de notre planète.

ENGAGEMENT

S'engager dans des projets solidaires.

S'engager dans des activités, choisir.

Donner son avis et l'expliquer.

DECOUVERTE

Découvrir des activités sportives, culturelles, scientifiques et environnementales.

S'ouvrir au monde et aux différences.

3) Les objectifs du directeur et de son équipe

BUT 1 : LE RESPECT

Objectif : L'enfant apprendra à se respecter lui-même, à respecter les autres et son environnement.

Moyens :

- * Établir un climat de confiance pour que chacun puisse s'exprimer librement.
- * Mettre en place des activités qui favorisent l'entraide, l'esprit d'équipe.
- * Proposer des activités variées et adaptées à l'âge et à la capacité des enfants.
- * Mettre en place des règles simples et réalisables.

- * Entraîner les enfants à effectuer des tâches pratiques : servir à table, débarrasser et nettoyer les tables en fin de repas.
- * Éduquer l'enfant au non gaspillage de l'eau, de la nourriture et du papier.

BUT 2 : L'ENGAGEMENT

Objectif : L'enfant sera capable de donner son avis, de choisir et proposer des activités pour le groupe et d'aller au bout de chaque projet.

Moyens :

- * Proposer des activités variées et adaptées à l'âge des enfants.
- * Donner la parole aux enfants pour connaître leurs besoins, leurs envies.
- * Proposer des projets réalisables à long terme.
- * Responsabiliser l'enfant à la mesure de ses capacités : mise en libre-service des jeux et matériel pédagogique, aide au service pour les repas et les goûters, entraide dans le groupe, menée d'un jeu, d'une activité.

BUT 3 : LA DECOUVERTE

Objectif : L'enfant développera sa curiosité artistique, culturelle et sportive.

Moyens :

- * Proposer des activités innovantes.
- * Organiser différents stages.
- * Organiser des sorties culturelles.
- * Inviter des intervenants spécialisés.

ACTIONS DE CITOYENNETE

Désireux de nous impliquer dans le projet de la communauté d'agglomération de Limoges, de réduire les déchets, nous mettons en place une sensibilisation pour la réduction et la valorisation des déchets après les repas à l'accueil de loisirs, les mercredis.

Mise en place de poubelles sélectives au réfectoire : ménagère et compost.

Tout ce qui est bio dégradable est jeté par deux enfants, aidés d'un animateur, dans le bac à compost de l'accueil de loisirs.

L'objectif est d'utiliser le compost lors de la plantation de végétaux à l'extérieur. Un projet de jardin d'agrément, avec la participation des enfants volontaires, est envisagé au printemps.

Les animateurs veilleront également à sensibiliser les enfants au gaspillage de papier lors des activités (feuille de dessin, papier essuie mains).

4) la vie quotidienne

LES MERCREDIS

L'accueil

L'accueil de loisirs est ouvert les mercredis de 12h00 à 18h30.

Deux animateurs vont chercher les enfants de l'école maternelle pendant que le reste de l'équipe attend les enfants de primaire dans leur cour pour les conduire au réfectoire.

Un animateur inscrit les enfants sur la tablette numérique.

Vers 12h15, les enfants de la commune d'Eyjeaux arrivent en car. Lorsque tous les enfants sont installés à table, nous prenons notre repas ensemble

Les repas

Nous prenons nos repas au restaurant scolaire. Les menus, variés et équilibrés sont préparés par le cuisinier employé par la mairie de Boisseuil.

Les menus sont affichés sur un tableau à l'accueil de loisirs ainsi qu'à l'entrée du restaurant scolaire.

Il est souhaitable que les animateurs se répartissent entre les tables à chaque repas.

Toutefois, certaines tables peuvent être laissées en autonomie sous le regard vigilant des animateurs à proximité.

Ce moment permet l'apprentissage de l'autonomie et la sensibilisation à l'hygiène corporelle et alimentaire (se laver les mains, manger proprement et goûter à tout).

Le temps du repas doit être l'occasion d'écouter et mieux connaître les enfants. En effet, ils abordent à ces moments-là des sujets dont ils n'ont pas l'occasion de parler pendant les activités.

Le repas est un temps qui doit être calme, l'animateur veillera à ce que les conversations aient un niveau sonore convenable. Il incitera les enfants à goûter de chaque plat au moins une fois.

Pour les enfants présentant un régime alimentaire (de santé ou religieux), les menus sont adaptés à leur besoin.

A 13h15, deux animateurs et quatre enfants restent pour nettoyer les tables et remettre les chaises en place, pendant que tous les autres enfants et animateurs rejoignent les locaux de l'accueil de loisirs.

Les temps de repos après le repas

Les salles sont aménagées de façon à favoriser l'intérêt de l'enfant dans un environnement agréable. Après le repas, les animateurs instaurent un temps calme pendant lequel les enfants ont différents choix d'activités calmes, selon leurs envies : jeux de société, dessins, bibliothèque.

Les enfants de petite et moyenne section sont couchés dans le dortoir afin de s'y reposer. Ils

ont la possibilité de se lever lorsqu'ils sont réveillés.

Si l'enfant ne ressent pas le besoin de dormir, lui proposer des activités ludiques compatibles avec des activités calmes (jeu de cartes, lecture, dessins, puzzle etc.). Les animateurs se tiennent à proximité pour aider éventuellement les enfants pendant ces jeux.

A 14h15, les animateurs proposent les activités prévues en fonction des demandes des enfants et de ce qu'ils souhaitent leur faire découvrir.

A 16h00, un goûter préparé par le service de restauration est servi en impliquant les enfants dans la préparation, la distribution et le débarrassage.

Le départ

Les familles peuvent venir chercher leurs enfants à partir de 17h00. C'est l'occasion pour l'équipe de rencontrer les parents et de donner des informations concernant l'enfant (fatigue, comportement...)

Chacun doit veiller à communiquer au mieux avec les familles et ainsi assurer un bon suivi de l'enfant.

Pour des raisons de sécurité et d'organisation, les familles doivent obligatoirement se présenter à un animateur avant de partir avec leur(s) enfant(s).

Les familles ont la possibilité de joindre la directrice par téléphone en cas d'urgence. Les numéros sont indiqués sur les documents d'inscription.

A partir de 17h00, les enfants jouent librement sous le regard vigilant des animateurs.

Les objets personnels

L'équipe pédagogique peut autoriser les jeunes enfants à apporter certains objets personnels (petits jouets ou doudous par exemple). Ces derniers peuvent rassurer l'enfant et l'aider à trouver le sommeil pendant la sieste pour les plus jeunes.

Les vêtements doivent être marqués aux nom et prénom de l'enfant pour faciliter les recherches des animateurs en cas de vêtements égarés.

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

L'accueil

L'accueil de loisirs est de 07h30 à 18h30.

Les enfants arrivent de façon échelonnée de 07h30 à 09h30.

Après le rangement des jeux, les enfants sont regroupés et les animateurs proposent leurs activités en relation avec le thème choisi. Chaque enfant a la possibilité de participer aux activités ou non ; un animateur reste avec les enfants qui ne souhaitent pas faire d'activité dirigée mais préfèrent jouer librement, dessiner, lire...

A 11h30, trois enfants et un animateur vont disposer le couvert au restaurant scolaire.

A partir du repas de midi, le déroulement de la journée est calqué sur l'organisation des mercredis.

5) Le thème et les activités

Un planning d'activités et de sorties est préparé par cycle de mercredis (de vacances à

vacances) et pour chaque vacances scolaires.

Celui-ci n'est pas figé, notre projet pédagogique visant à développer l'autonomie des jeunes, il est susceptible d'être modifié lors des bilans, en fonction des souhaits et des besoins des enfants mais également de la météo.

Toutefois, avant chaque période, il est demandé aux animateurs de préparer des jeux et activités afin de ne pas être pris au dépourvu et pouvoir apporter aux enfants des animations de qualité.

6) Rôle de la directrice

La directrice est responsable du centre. Elle assure le bon déroulement des activités et la sécurité physique et morale des enfants et de l'encadrement.

La directrice communique les éléments des projets éducatif et pédagogique aux animateurs.

Elle est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.

Elle gère les dossiers administratifs et les inscriptions des enfants.

Elle est déchargée de la gestion financière de l'ALSH par le service comptabilité de la mairie.

Elle a un rôle de formation (animateurs, suivi et validation des stagiaires le cas échéant).

Elle coordonne l'équipe d'animation,

Elle gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de services, municipalités, familles...).

Elle rend compte à l'organisateur du fonctionnement de l'accueil.

La directrice peut renforcer un groupe en cas de besoin.

Rôle de formation :

La directrice porte une attention particulière aux stagiaires BAFA et assure le suivi et la validation de leur stage le cas échéant.

Elle assure également le suivi des animateurs en contrat divers.

Bien que les animateurs titulaires du BAFA aient une certaine expérience, il est nécessaire de les accompagner dans leur fonction. La directrice restera vigilante et à leur disposition pour tout conseil.

7) L'équipe d'animation

Attentes vis à vis des animateurs

Respecter les règles d'hygiène et de sécurité physique et affective.

Respecter les horaires.

Respecter les rythmes biologiques de l'enfant.

Rassurer et mettre en confiance l'enfant.

Accompagner l'enfant dans l'apprentissage de l'autonomie.

Prévoir un programme d'activités laissant la place aux enfants, pour qu'ils deviennent acteurs, créatifs et inventifs autour du thème déterminé.

Responsabiliser l'enfant dans ses actes de la vie quotidienne.

Engager les enfants à respecter l'environnement en laissant les lieux propres après une activité.

Pas de mensonge, pas de violence, pas de trop grande proximité avec les jeunes.

Pas de remarques devant les enfants (sur un enfant ou un adulte)

Attention à ne pas favoriser un enfant plus qu'un autre.

Chaque animateur devra être capable de passer le relais en cas de difficulté, de fatigue ou de conflit.

Chacun devra se tenir prêt à relayer ou aider un autre animateur en cas de besoin.

Les informations relatives aux jeunes devront être partagées au reste de l'équipe dans l'intérêt de l'enfant.

Ne pas interférer dans l'activité d'un autre animateur.

Donner son avis lors des réunions.

Ne pas hésiter à jouer avec les enfants.

L'équipe pédagogique se réunit toutes les deux semaines, pour effectuer un bilan des activités, de l'organisation et permettre à chacun de s'exprimer.

Pendant les vacances scolaires, une réunion par semaine est organisée pour évaluer les objectifs et faire les ajustements nécessaires.

8) Règles de vie / sécurité pour tous les enfants et tous les adultes

Les règles non négociables

L'usage de stupéfiants et d'alcools est interdit.

Les animateurs, faisant usage de tabac, doivent le faire hors de la vue des enfants et pendant les temps de pauses prévues dans la journée.

L'utilisation du téléphone portable à titre personnel et de toutes formes de consoles de jeux n'est pas autorisée pour des raisons pédagogiques évidentes. (isolement de celui qui les utilise).

Une tenue décente et correcte est attendue de tous.

Chacun doit respecter la propreté des locaux et des alentours.

Aucune forme de racisme ni aucune ségrégation ne sera tolérée.

Les comportements violents et/ou humiliants envers les jeunes et/ou un autre membre de l'équipe sont interdits.

Tous les animateurs sont responsables de **tous les** enfants et devront veiller à un encadrement permanent. La **sécurité** doit être la pensée de tous.

La plus grande vigilance sera particulièrement de mise lors des déplacements hors du centre qui se feront selon la réglementation en vigueur.

Chaque animateur est entièrement responsable des activités qu'il anime pendant la durée de celles-ci, et veillera non seulement à leur bon déroulement mais en priorité à la sécurité des participants.

Les règles de vie négociables

En accord avec le groupe et dans la mesure des possibilités, les enfants peuvent choisir de modifier le programme d'activités prévu.

En cas de besoin et en accord avec la directrice, les animateurs peuvent modifier leurs horaires de fin de journée dans la mesure où l'encadrement est assuré.

9) Sécurité physique

Les sorties sur la voie publique seront pratiquées de manière prudente et dans le respect du code de la route.

Bien sûr, chaque animateur devra être disponible et à l'écoute des enfants pour déceler les besoins (fatigue, maladie, blessures...).

10) Sécurité incendie

Un exercice d'évacuation peut être effectué à tout moment.

11) Suivi sanitaire / infirmerie

A l'inscription des enfants, les parents fournissent les informations relatives :

- aux vaccinations obligatoires ou à leurs contre-indications,
- aux antécédents médicaux ou chirurgicaux,
- aux pathologies chroniques en cours,
- aux allergies alimentaires et/ou médicamenteuses,
- aux traitements en cours avec leurs ordonnances originales,
- aucun traitement ne sera administré sans ordonnance.

Le centre est équipé d'une infirmerie, d'une pharmacie. La directrice et plusieurs animateurs sont titulaires du PSC1 ou de la formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST).

En l'absence d'assistant sanitaire pour les mercredis, la directrice et son adjoint veillent à :

- l'existence éventuelle d'allergies médicamenteuses ou alimentaires.
- identifier les mineurs qui doivent suivre un traitement médical. Si le traitement nécessite que l'enfant en dispose en permanence, le donner à l'animateur référent (par exemple Ventoline en cas de crise d'asthme).
- s'assurer que le traitement est bien suivi.
- conserver les médicaments et tout produit pharmaceutique dans l'infirmerie.
- tenir le registre dans lequel sont reportés tous les soins donnés.
- tenir à jour les trousse de premiers secours.
- veiller à ce qu'une bonne hygiène règne par un lavage de mains après une activité salissante, un passage aux toilettes, avant les repas.

Chaque groupe possède une pharmacie de premier secours pour ses déplacements hors du centre.

12) Évaluation des objectifs

Évaluation du projet

La finalité sera de vérifier si les objectifs sont atteints ou de mettre en évidence les écarts entre le projet initial et le projet réalisé.

L'évaluation d'un projet permet de tirer des leçons des succès et des échecs pour l'avenir.

L'évaluation des activités

Auprès des enfants :

Par une écoute et l'observation des enfants chaque jour : sont ils impliqués, intéressés, quels sont leurs besoins ?

Par le bilan des animations vécues le jour même.

Auprès des animateurs

Pendant les réunions et si possible en fin de journée. En fonction des besoins constatés, les animateurs améliorent, ajustent, et/ou adaptent les activités.
Après un grand jeu.

Auprès des parents

Par les différents échanges le matin ou le soir.

Auprès du personnel technique

Régulièrement par des échanges sur leur travail.

Le fonctionnement du groupe

Chaque membre de l'équipe trouve t'il sa place ?

Les responsabilités ont-elles été bien assumées par chacun ?

Les stagiaires éventuels ont ils eu suffisamment de place dans l'organisation pour apprendre et progresser ?

S'il y a eu des conflits internes, comment se sont-ils résolus ?

Peut-on tirer des leçons de l'organisation du groupe ? (Nombre d'enfants, nombres d'animateurs...)

A-t-on tenu compte des demandes des enfants lors des bilans ?

ANNEXES 1

Journée type enfants de primaire les mercredis

12h00 – 12h15 : Accueil des enfants dans la cour de l'école primaire

Accueil des enfants de la commune d'Eyjeaux qui arrivent en car.

12h15 – 13h15 : Repas

13h15 – 13h30 : Nettoyage des tables avec quelques enfants

13h30 – 14h30 : Temps calme et jeux libres

14h30 – 16h00 : Activités par groupe (activités manuelles, jeux, grands jeux)

16h15 – 16h45 : Goûter + rangement, nettoyage des tables

16h45 – 17h00 : Bilan de la journée avec les enfants

17h00 – 18h30 : Jeux libres et départs échelonnés

Journée type enfants de maternelle les mercredis

11h45 – 12h00 : Accueil des enfants dans les classes de l'école maternelle

Accueil des enfants de la commune d'Eyjeaux qui arrivent en car.

12h00 – 13h15 : Repas

13h15 – 14h30 : Temps calme et jeux libres

Possibilité de faire la sieste pour les enfants qui le souhaitent

14h30 – 16h00 : Activités (activités manuelles, jeux, grands jeux)

16h15 – 16h45 : Goûter + rangement, nettoyage des tables

16h45 – 17h00 : Bilan de la journée avec les enfants

17h00 – 18h30 : Jeux libres et départs échelonnés

Journée type enfants de primaire pendant les vacances

07h30 – 09h30 : Accueil échelonné

09h45 – 10h00 : Regroupement des enfants – présentation de la journée

10h00 – 11h30 : Activités

11h30 – 12h00 : Temps libre (« aération » avant le repas) et mise en place du couvert

12h15 – 13h15 : Repas

13h15 – 13h30 : Nettoyage des tables avec quelques enfants

13h30 – 14h30 : Temps calme et jeux libres

14h30 – 16h00 : Activités par groupe (activités manuelles, jeux, grands jeux)

16h15 – 16h45 : Goûter + rangement, nettoyage des tables

16h45 – 17h00 : Bilan de la journée avec les enfants

17h00 – 18h30 : Jeux libres et départs échelonnés

Journée type enfants de maternelle pendant les vacances

07h30 – 09h30 : Accueil échelonné

09h45 – 10h00 : Regroupement des enfants – présentation de la journée

10h00 – 11h30 : Activités

11h30 – 12h00 : Temps libre (« aération » avant le repas)

12h00 – 13h15 : Repas

13h15 – 14h30 : Temps calme et jeux libres

Possibilité de faire la sieste pour les enfants qui le souhaitent.

14h30 – 16h00 : Activités (activités manuelles, jeux, grands jeux)

16h15 – 16h45 : Goûter + rangement, nettoyage des tables

16h45 – 17h00 : Bilan de la journée avec les enfants

17h00 – 18h30 : Jeux libres et départs échelonnés